

EN PARTENARIAT AVEC Les Echospublishing

## Un 70<sup>e</sup> anniversaire célébré en grande pompe!

La 70<sup>e</sup> édition du Congrès National de l'Ordre des Experts-Comptables s'est déroulée du 30 septembre au 2 octobre au Palais Congrès à Paris.

Comme vous le savez, pour ce 70e anniversaire, le Congrès s'est concentré sur le numérique, thème fort pour les Cabinets et les entreprises en général.

A cette occasion, Philippe Arraou, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, a su démontrer comment les expertscomptables se sont approprié les outils et les solutions numériques pour exercer leur mission de conseil auprès des chefs d'entreprise.

Constat repris par Manuel Valls en visite au Congrès, au cours duquel il a également réaffirmé le rôle majeur joué par les experts-comptables, « acteurs indispensables dans notre économie ».



**Dominique Brevet** Directeur commercial Gan Assurances

## Gan Assurances partenaire de la profession

Pour s'inscrire dans la thématique de ce 70° Congrès, Gan Assurances a organisé une quinzaine d'émissions live sur son stand, en partenariat avec Widoobiz, Les Echos et la profession.

Ainsi, les 1er et 2 octobre, de 14h30 à 17h, Laurent David, journaliste du Groupe Les Echos, a animé des émissions sur toute une série de thématiques, centrées sur les missions sociales du Cabinet et l'avenir de la profession, comme le statut du dirigeant, l'ANI : outil de politique salariale, les contrats Madelin...

Philippe Delerive, Directeur général de Gan Assurances, a également participé à l'émission sur le thème : « le digital, les experts-comptables et Gan Assurances ».

Nous vous proposons de découvrir ces émissions sur les sites de Widoobiz et de Wexperandyou.

Merci encore pour votre accueil et rendez-vous l'année prochaine à Bruxelles!



**Laurent David** Animateur journaliste du Groupe Les Echos



**Philippe Delerive** Directeur général de Gan Assurances

## Nos experts!



Vernier-Bogaert



Catherine Hanser



Charles René **Tandé** 



Jean Luc Mohr

## L'ANI en ligne!

«Vous souhaitez proposer à vos clients une solution rapide et efficace pour leur permettre de se mettre en conformité avec la législation relative à la complémentaire santé obligatoire dans toutes les entreprises au 1er janvier 2016

Dans ce cas, vous pouvez leur transmettre ce lien «pro.ganassurances.fr» par email ou les inviter à se mettre en relation avec l'Agent général Gan Assurances le plus proche.